

Compte rendu réunion URBANISME

Compte-rendu de réunion de travail sur l'URBANISME organisée par la ville de MARSEILLE
Zones concernées: Les ACCATES, EOURES, La TREILLE, Les CAMOINS, La VALENTINE, saint Menet

Nos élus présents: Eric MERY, Christine JUSTE, Jean-Marc SIGNES, Pauline ROSSELL.

Rappel du message des Comités d'Intérêt de Quartier:

Le constat:

- *La saturation des écoles et des collèges à laquelle s'ajoutent des problèmes d'accessibilité, de structure et de salubrité*
- *La circulation intensive et saturée*
- *L'environnement avec les risques d'inondation liés à la bétonisation et le souhait de ne pas détruire le "poumon vert"*
- *Un réseau d'eau et d'assainissement saturés*
- *la difficulté d'accès des véhicules d'urgence dans de nombreuses zones, entraînant un risque dans le cadre de l'aide à la personne*
- *les transports en commun et leur manque d'efficacité, l'absence de projets de tramway et de métro à La Valentine*
- *Des équipements sportifs insuffisants, (le gymnase de la valentine est partagé avec des associations) et de terrain de sport*
- *L'insuffisance de places dans les crèches*

Ce qui découle de ce constat:

- *Comment, d'après-vous, peut-on concevoir une augmentation du nombre d'habitants compte tenu des points ci-dessus évoqués?*
sur cette question pas de réponse de nos élus...

Sujets d'URBANISMES abordés

- Pour Les ACCATES:
 - Parcelle libre sur La DENISE, propriété de la ville: Aucun projet prévu, Jean-Marc SIGNES propose de demander le changement de zonage afin de sanctuariser cette parcelle.
 - La JOUVENE : Pas de projet sur la parcelle, propriété de la ville. La demande du CIQ porte sur la réalisation d'une école, Mr MERY précise que le fait que cette zone soit de type ZAU (orientée Habitat) n'empêche pas la construction d'une école ou autre structure recevant du public.
- Pour LA TREILLE:
 - Le vallon des DOUCES: Propriété de la SAFER, la ville s'est positionnée pour racheter ce domaine mais à condition de pouvoir réaliser un projet agricole.
- Pour SAINT-MENET, le devenir de:
 - Chemin du MOUTON (ancien terrain de moto-cross): Cette zone et sa prolongation dans

la vallée: L'objectif est de créer un espace naturel et de revenir sur un écoulement en méandre de l'huveaune avec une revégétalisation. Ce projet est à l'étude.

- Traverse des Ecoles et le terrain privé de 2 HA: Il s'agit d'une zone UP1, donc à vocation de maisons individuelles. Aucun projet de construction actuellement, le propriétaire souhaite un déclassement de cette parcelle en zone agricole. Il doit en faire une demande par écrit.
- Terrains communaux, face au château de la BUZINE (ZAU): Aucun projet immobilier en cours prévu par la mairie qui en garde la maîtrise. - l'école maternelle de la BUZINE: non abordé
- Terrains privés de la traverse Pierre ABONDANCE: Aucune nouvelle construction n'est possible, sauf des aménagements.
- Terrains privés de la vallée verte: Un projet est en cours par une entreprise étrangère pour la réalisation d'une zone maraîchère, mais se pose la question de la limite avec la zone SEVESO. Mr MERY propose aux CIQ de la rencontrer.
 - Le terrain de l'ancienne société PROCIDA à La Valentine: Un projet de création d'une plateforme logistique dite 'du dernier km" par LA POSTE est bien engagé, Mr MERY précise que ce projet a le soutien de la direction économique de la ville ainsi que de la Métropole. L'incidence des flux de camions sur la circulation a été validée par la Métropole.
- Pour La VALENTINE:
 - propriété DOR, face au collège du ruissatel: Elle est toujours affectée en zone agricole (A2), il n'existe aucune demande en cours auprès des services de l'urbanisme.
- Pour LES CAMOINS:
 - Le terrain de l'IRSAM (ancien REMUSADE): Aucun dépôt de permis en cours mais Mr MERY précise que si la structure n'est pas dans l'obligation de déposer quelconque demande si les bâtiments et leur destination sont maintenus.
 - La Cure Thermale de Camoins les bains et le maintien d'une activité de soins demandée par le CIQ: la situation est identique à l'IRSAM.
 - Le parking de Saint MARTIN, propriété de la ville, et son maintien indispensable. Mr MERY confirme qu'il n'existe pas de projet et que le parking est maintenu. Une remarque sur sa mise en sécurité a été soulevée.
 - Zone devant de jardin d'enfants: cet endroit, non aménagé, sert actuellement de parking. Une demande d'aménagement est requise par le CIQ, les élus présents nous orientent vers le service compétent mairie pour une étude prioritaire. Une réponse doit nous être faite.
- Pour EOURES:
 - le CIQ fait remonter la construction d'une habitation à proximité de l'école et face à la rue de la fille du puisatier, sur un zone objet d'une réservation d'élargissement de la route. Aucune réponse malgré un courrier recommandé auprès de l'urbanisme (Mme CHABOCHE).
 - Une demande de création d'une sortie de secours pour l'école afin de sécuriser les enfants.